



**Revue de Recherches et
Etudes Scientifiques**



Revue Scientifique Editée par le Centre Universitaire Dr. Yahia Fares de Médéa

Numéro 04 Octobre 2010

**Place de la dimension
environnementale
dans la**

GESTION DES PME

“Motivations et obstacles”

ISSN 1112-7511

Directeur de la Revue :

Pr.Chebaiki Saadene
(Recteur de l'Université de Médéa)

Le Rédacteur en Chef

Dr.Kouadik Smain
(Doyen de la Faculté des Sciences et de la Technologies)

Comité de Rédaction :

Dr.Boulafrad Fatiha
Dr.Hamidouche Ali
Dr.Abdellah El Hdj Abdellah
Dr.Abou Hani Ali

Comité Scientifique :

Pr.Chebaiki Saadane(Université de Médéa)
Pr.Said Youcef (Université de Blida)
Pr.Ahmed Belkassem(Université de Blida)
Pr.Al aichaoui Abed Alaziz(Université de Blida)
Pr..Taaouinet Ali (Université d'Alger)
Pr.Boukabousse Saadoune(Université d'Alger)
Pr.Ben Hamouda Mahboube(Université d'Alger)
Pr.Razk Allah Larbi Ben Mhidi (Université de laguouat)
Pr.Ben Aki Mohamed Akli(Université d'Alger)
Pr .Dougha Ahmed (Université d'Alger)
Dr.Abou Hani Ali (Université de Médéa)
Dr.Kadi Abd Almajid(Université d'Alger)
Dr.Boussafi Kamel(Université d'Alger)
Dr.Khalfi Ali (Université d'Alger)
Dr.Kassem Abd Alkader(Université de Sidi Belabasse)
Dr.Ben Zin Al Amine(Université d'Alger)
Dr.Zobdi Nacer Eddine (Université d'Alger)
Dr.Krid Djamel (Université d'Oran)
Dr.El Aalaoui Ahmed (Université d'Oran)

Secrétariat du Service de Publication :

Madani Farida

INSTRUCTIONS ET GUIDE AUX AUTEURS

CONDITIONS DE PUBLICATION

- L'article peut être rédigé en arabe, en français ou en anglais.
- L'article ne doit pas faire l'objet d'une publication antérieure.
- L'auteur remplit un formulaire de non soumission de l'article ailleurs.

I. NORMES DE PRESENTATION :

- Les logiciels de traitement de texte recommandés sont :

Microsoft Word. Word Perfect. La Tex.

- Pagination : Forme de la page : 23,5×15,5 avec les bordures suivantes :
Haut 1,5. Bas 1,5. Droite 1,5. Gauche 1,5. Reliure 0,5.
- Le titre doit être centré, comportant un nombre limité de caractères en lettre majuscule, gras, Time new, Italique, de taille 14 pour les langues française et anglaise, et en caractère Simplified Arabic, Italique, Gras, 16 pour la langue arabe.
- En dessous du titre doivent figurer les noms et prénoms des auteurs, suivis de leurs coordonnées (Département, Faculté, Université, E-mail), en Lettres minuscules, Time new, Italique, Gras de taille 11 pour les langues française et anglaise, et en lettre Simplified Arabic, Gras, 12 pour la langue arabe.
- Le résumé, se plaçant sous le titre, ne doit pas dépasser une centaine de mots, en lettres minuscules Time new, Italique, Gras, de taille 11 pour les langues française et anglaise, et en caractère Simplified Arabic, 12 Gras pour la langue arabe. Il doit faire ressortir les objectifs de l'article, éventuellement les méthodes utilisées et les résultats obtenus ainsi que les conclusions dégagées.
- Le Texte : Pour la langue arabe il doit être en Simplified Arabic, de taille 14 et en Time new, de taille 12, pour les autres langues.
- Les titres des chapitres en lettres majuscules, caractère gras, Time new,

de taille 14 et justifiés à gauche pour les langues française et anglaise, et en caractère Simplified Arabic, Gras, 14 et justifiés à droite pour la langue arabe.

- Les sous-titres en minuscule, caractère gras, Time new, de taille 14 et justifiés à gauche pour les langues française et anglaise, et en caractère Simplified Arabic, Gras, 14 et justifiés à droite pour la langue arabe.
- Les sous-titres en lettres minuscules, caractère gras, Italique, Time new, de taille 12 justifié à gauche pour les langues française et anglaise, et Simplified Arabic, Gras, 14 et justifiés à droite pour la langue arabe.
- **Tableaux et figures :**

Dans le cas où l'article contient des tableaux ou des figures, ceux-ci doivent être insérés à même le texte, titrés en gras, en lettres majuscules Time new de taille 12 pour la langue française, et en caractère Simplified Arabic, Gras, 12 pour la langue arabe.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

La liste des références indiquées dans le texte par des numéros en gras et entre crochets doit être portée à la fin de l'article. Chaque référence doit porter le même numéro en gras et entre crochets que dans le texte, avec en prime les initiales des prénoms et les noms des auteurs, suivis par le titre de l'article, puis par le nom de la revue ou du livre, et par l'année de sa parution placée entre parenthèses, puis par les numéros de la première et de la dernière page de l'article séparés par un tiré.

II. SOUMISSION DES ARTICLES

Les auteurs doivent soumettre leurs articles rédigés sous forme de fichier électronique, en plus d'une lettre d'accompagnement spécifiant le thème de l'article, préparés conformément aux instructions ci avant, et envoyés soit par courrier à l'adresse suivante :

Service de publications scientifiques
Université Dr Yahia Fares de Médéa,
Quartier Ain d'Heb Médéa, 26000- Algérie

Soit par E-mail : rres_rev_cum@yahoo.fr

RRES, , N:04, Octobre 2010

Sommaire

Place de dimension environnementale dans la gestion des pme algériennes « Motivations et obstacles »
Hamidi Youcef.....8

Place de la dimension environnementale dans la gestion des pme algériennes

« Motivations et obstacles »

Hamidi Youcef

Maitre de conférence classe « B »

Faculté des sciences économiques et sciences de gestion

Université–MEDEA

hamidiyoucef64yahoo.fr

Résumé

Depuis la mise en œuvre des programmes de privatisation en Algérie, les PME constituent le principal moteur de développement économique et de création d'emplois. Ces PME qui sont au centre des politiques industrielles et des préoccupations politiques de l'état, ont, en effet, des structures qui ne leur permettent pas souvent de répondre efficacement aux problèmes environnementaux auxquels sont confrontées .

Notre travail vise à étudier les pratiques environnementales des PME algériennes afin d'identifier les enjeux d'engagement environnemental dans la gestion des pme, obstacles et motivations. Notre hypothèse principale est que « l'identification à la fois des motivations et des obstacles permet aux gestionnaires des PME de conduire plus efficacement toute démarche d'engagement environnemental » .

Notre approche est purement exploratoire. Elle repose sur une étude qualitative réalisée auprès de 202 PME. Les résultats de recherche nous ont permis, de conclure que les PME algérienne dont la majorité ne s'intéresse pas au processus environnemental ni le considère comme un facteur qui doit être engagé dans les modes de gestion et ce par manque ou absence d'accompagnement .

Mots clés : PME, Engagement environnemental, motivations, accompagnement

ملخص:

تعتبر المؤسسات الصغيرة و المتوسطة المحرك الأساسي للتنمية الاقتصادية والآلية المثلى لخلق مناصب الشغل و إنشاء الثروة ، إلا أن مبدأ تعظيم الإرباح حال دون احترامها لقواعد احترام البيئة باستثناء تلك الناتجة عن الضغوطات الإدارية.

ومن خلال هذا المقال حاولنا الكشف عن الأسباب الحقيقية التي أدت إلى شبه انعدام تلك العلاقة الموجودة بين العوامل البيئية و تسيير المؤسسة. و الواقع قد يعود السبب الرئيسي لغياب هاته العلاقة إلى نقص أو انعدام المرافقة من طرف السلطات الوصية ، كما أن معظم المؤسسات الصغيرة و المتوسطة تعتبر حديثة النشأة مازال البعد البيئي لم يدخل في ثقافتها.

Introduction

La notion de maximisation de profit est aujourd'hui liée à d'autres considérations telles que le bien commun, la responsabilité sociale et le respect environnemental, de même les demandes des consommateurs ont évolué en liaison avec leur mode de vie et leur mode de pensée. Les attentes en services, d'un côté, les exigences en matière de qualité des produits d'un autre coté

A ce titre, plusieurs raisons peuvent inciter les PME à inscrire leurs modes de gestion dans une démarche de développement environnementale globale. Concrètement, cela ne peut se réaliser sans la mise en place d'une série de programmes d'action ou d'accompagnement auprès des entreprises. En Algérie, les PME sont au centre de gravité de toutes politiques industrielles de l'état, soucieux de préserver et de promouvoir l'emploi ainsi que la création des richesses

Les PME algériennes intègrent difficilement la dimension environnementale dans leurs stratégies. de développement et leurs mode de gestion, Ces PME dans leur majorité n'accordent que très peu d'intérêt à l'engagement environnemental. Ces PME ont, en effet, des structures qui ne leur permettent pas souvent de répondre efficacement aux problèmes d'environnement auxquels sont confrontées.

Une des hypothèses formulée pour expliquer ce manque d'engagement environnemental dans la PME algérienne postule qu'au-delà des contraintes propres à cette catégorie d'entreprises, celles-ci n'ont pas bénéficié d'un accompagnement adéquat susceptible de soutenir leur démarche d'engagement environnemental. Notre hypothèse est plutôt basée sur le fait que cet accompagnement ne peut être assuré sans une connaissance parfaite de la réalité environnementale des PME .

Problématique et hypothèse de recherche :

L'objectif de cet article est d'étudier la relation entre les pratiques environnementales et les modes de gestion des PME algériennes, Ce ci nous permet d'analyser leurs engagement environnemental. La question

qui oriente notre recherche est de savoir quelles sont les motivations utilisées pour l'intégration de la dimension environnementale dans les modes de gestion des PME

Cette question nous amène à poser deux questions et à éclairer par conséquent notre problématique:

- 1) **Quels sont les enjeux et les motivations (origine, caractéristiques) de l'engagement environnemental dans les PME algériennes ?**
- 2) **Quels sont les contraintes qui empêchent l'intégration du facteur environnemental dans la gestion des PME algériennes ?**

Notre hypothèse principale est la suivante : « l'identification des motivations et les sources d'information permet aux managers des PME algériennes de transformer la simple prise de conscience en programmes d'action susceptible de conduire à une meilleure intégration de la dimension environnementale au cœur de la gestion du PME.

Afin de répondre à ces questions, nous avons adopté une approche essentiellement exploratoire. Notre étude est réalisée à l'aide d'une enquête (questionnaire) administrée auprès de plus de 320 PME algériennes. Les données recueillies ont été traitées par des analyses statistiques conduisant à la mise en évidence de la nature d'entreprises réparties sous forme de groupes [BERGER-DOUCE S. 2007]. Ces groupes sont élaborés en fonction de la nature d'information environnementale

1) La PME et l'Engagement Environnemental

Dans le but de dégager d'éventuelles implications pour l'étude de la problématique dont fait l'objet cette recherche, au préalable, nous clarifions les notions de la PME en Algérie. Ensuite, nous présenterons les enjeux qui peuvent motiver l'engagement environnemental et enfin les typologies du comportement environnemental des entreprises.

1.1) La PME algérienne : évolution et définition officielle

L'examen de la littérature spécialisée montre la difficulté de définir de manière unique la notion de PME. En effet, sous l'égide de cette appellation sont regroupées des entreprises présentant des tailles et des structures extrêmement variées. (Torrès 97, Julien 94). Si les avis divergent et il n'existe pas de définition universelle, généralement les études sur la classification des entreprises selon leur taille distinguent deux méthodes :

- La classification quantitative basée sur des critères quantitatifs, tels que le nombre d'employés, le chiffre d'affaires, l'investissement, etc.

Généralement les critères les plus souvent retenus sont le nombre d'employés et le chiffre d'affaires réalisé.

- La classification qualitative fondée sur les principales caractéristiques communes à toutes les entreprises telles que :

- la propriété familiale ou individuelle du capital ;
- la structure organisationnelle simple et informelle;
- la concentration et la centralisation des pouvoirs au niveau du dirigeant.

En Algérie, et depuis 1995, le développement de la population des PME a connu une expansion importante¹. Cette évolution est le résultat des mesures d'incitation et d'encadrement, en faveur de la promotion de l'investissement, prises par les pouvoirs publics dans le cadre des réformes économiques libérales. Cependant, au-delà de l'expansion du tissu de la PME ainsi enregistrée, le concept PME en Algérie reste très flou en comparaison avec celui en vigueur dans les pays industrialisés.

Jusqu'à 2001, il n'existait pas une définition officielle de la PME en Algérie et l'Office National des Statistiques (ONS) définissait la PME comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes. Au regard de cette définition, seul le critère effectif comptait. En décembre 2001, l'adoption de la loi d'orientation sur la petite et moyenne entreprise a conduit à une définition plus officielle. Cette définition s'inspire de celle adoptée par l'Union Européenne en 1996 et qui a fait l'objet d'une recommandation à l'ensemble des pays membres. Il est à rappeler en effet que l'Algérie a adopté la charte de Bologne de juin 2000 sur la définition européenne des PME. [Bouyacoub. 2006]

La définition de la PME adoptée par l'Algérie est basée sur les trois critères suivants : les effectifs, le chiffre d'affaires, le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise.

La PME, quelque soit son statut juridique, est définie comme étant une entreprise de production des biens et des services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas le 2 milliards de

¹) Selon les données du ministère de la PME/PMI, Rapport sur l'état des lieux du secteur de la PME/PMI, Juillet 2007. Alger

Dinars (DA)², ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de Dinars et qui respecte le critère de l'indépendance.

Cette loi sur les PME distingue trois types d'entreprises :

La moyenne entreprise : toute entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan est entre 100 et 500 millions de Dinars.

La petite entreprise : toute entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars.

La très petite entreprise (TPE) : toute entreprise employant de 1 à 9 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 20 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de Dinars.

En ce qui concerne le critère de l'indépendance, le capital ou le droit de vote dans toute PME ils ne doivent pas être détenus à 25 % et plus par une autre entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises qui ne correspondent pas elles même à la définition de la PME.

1-2) Engagement environnemental : entre enjeux et motivations

Si traditionnellement la maximisation du profit est considérée comme l'objectif ultime de l'activité de toute l'entreprise. Aujourd'hui, les gestionnaires déclinent plusieurs autres objectifs à l'entreprise : profit plutôt à long terme qu'à court terme, rémunération des actionnaires, image de marque, croissance de l'entreprise et respect de l'environnement. A cet égard, l'engagement dans un processus d'intégration de l'environnement est, souvent, motivé par des enjeux. L'identification de ces enjeux consiste, à identifier, d'une part, les gains que peut apporter à l'entreprise une meilleure prise en compte de l'environnement et d'autre part, les risques que fait courir à l'entreprise la non prise en compte de l'environnement. [PERSSONNE 99]

Dans cette section, nous tentons de répondre à la question suivante : « quels sont les enjeux et les motivations environnementales auprès des

²) En Juin 2008, 1 Euro = 86,98 Dinars Algérien.

PME ? La réponse à cette question nous conduit à présenter quelques écrits permettant d'identifier, à la fois, les enjeux et les motivations environnementaux dans les entreprises, et les différentes démarches visant l'intégration de la dimension environnementale dans la stratégie des PME

La démarche d'engagement environnemental est souvent justifiée par de nombreuses motivations. D'autres classifications des enjeux environnementaux sont proposées sous forme de motivation. A cet égard, l'association « **Orée** » a identifié les principales motivations justifiant l'engagement environnemental [ORÉE 97] :

1. Être en conformité avec la réglementation,
2. Réduire les coûts,
3. Améliorer l'image de marque de l'entreprise.

D'autres classifications des enjeux environnementaux sont proposées en fonction des étapes du processus d'évolution de l'entreprise. (PERSSONNE 99). Dans cette classification, chaque type de raison correspond à un groupe d'objectif :

Les raisons réglementaires : l'ensemble des lois et des règles obligatoires qui permet la régulation de la relation de l'entreprise avec son milieu naturel et économique (prélèvement, matières ou produits dangereux, déchets ou nuisances). Ce type d'enjeux correspond à l'objectif vital de l'entreprise, celui « **d'exister** ».

Les raisons économiques : toute possibilité qui permet d'optimiser les coûts associés à l'intégration des préoccupations environnementales. Ces possibilités se traduisent par une réduction des charges financières ou la perception des subventions. Pour l'entreprise, ce type d'enjeux correspond à son principal objectif économique, qui est celui « **de faire des profits** ».

Les raison stratégiques : toute démarche ou action permettant de conforter la position concurrentielle de l'entreprise, d'améliorer son image et de gagner des parts de marché. Ces enjeux correspondent à l'ensemble des objectifs permettant à l'entreprise « **de se développer** ».

1. 3) Typologies et classifications de l'engagement environnemental :

Une première lecture nous a permis de comprendre qu'il existe diverses typologies sur l'intégration de l'environnement dans les entreprises. A première vue, ces typologies sont principalement centrées autour des innovations et des stratégies d'intégration environnementale. Ces classifications sont généralement issues des études concernant des

entreprises de grands groupes. Mais une analyse plus précise dans différents domaines du management nous amène à penser qu'il existe plus de pistes qu'il n'y paraît. Dans le domaine des sciences de gestion les travaux de recherche de (FUSSLER 96, REYNAUD 97 et BUTEL 97) nous ont permis de mesurer les difficultés théoriques et pratiques à mettre en place des classifications des PME en fonction de leur comportement environnemental.

Pour C. FUSSLER et selon le niveau d'adoption des innovations environnementales, il existe cinq types d'entreprises [FUSSLER 96]. Il ajoute, que dans chaque niveau, le nombre d'entreprises peut être représenté sur une courbe de Gauss, construite en fonction du niveau d'innovation environnementale et du nombre d'entreprise. Cette présentation ne propose pas d'indicateurs qui puissent permettre de statuer sur la situation d'une entreprise donnée par rapport à cette courbe.

D'autres auteurs analysent l'engagement environnemental des entreprises en fonction du degré de prise en compte de l'environnement par celles-ci. Dans son analyse (E. REYNAUD) propose un processus de prise en compte de quatre étapes à travers l'internalisation de l'environnement au niveau de la communication, la production et la R&D de l'entreprise [REYNAUD 97]. Cette typologie permet de diagnostiquer les capacités d'une entreprise à maîtriser l'incertitude liée à ses impacts environnementaux. Cependant, elle n'est pas vraiment adaptée au cas des PME qui ont rarement des services formalisés de communication et de recherche et développement.

Par ailleurs, en fonction du degré d'intégration de l'environnement, B. BUTEL, propose une classification basée sur le comportement de l'entreprise vis à vis de l'environnement [BUTEL.97], ce qui permet de dégager trois groupes d'entreprises :

- Les **entreprises à comportement "défensif"** : ces entreprises sont généralement dans une logique purement économique et financière. Elles privilégient le rendement économique immédiat et considèrent les investissements environnementaux comme une contrainte ou une charge.
- Les **entreprises à comportement «conformiste»** : ces entreprises respectent les réglementions (lois, normes, ...) sans faire plus pour le respect de l'environnement.
- Les **entreprises à comportement "sensible"** : ces entreprises font plus que les exigences réglementaires, Très sensibles aux problèmes

écologiques, elles considèrent l'environnement comme un élément-clé pour la pérennité de l'entreprise.

Les critères précisés par cette typologie permettent une évaluation rapide du niveau et de la stratégie d'intégration de l'environnement dans les outils de gestion des entreprises. Cependant, ces critères s'adaptent plutôt aux entreprises faisant partie de grands groupes.

2) L'enquête sur le terrain

Nous avons mené une enquête exploratoire auprès de 337 PME algérienne de Décembre 2007 à Novembre 2008. A cet égard, nous avons adressé un questionnaire aux cadres responsables des PME. Le questionnaire est composé d'un seul thème qui est consacré en sa totalité aux types de motivations qui conduisent les PME à s'engager dans une démarche d'intégration environnementale dans les modes de gestion utilisées. Les résultats ont été analysés par le logiciel « SPAD »³.

2.1) Méthodologie de l'étude empirique

Afin de répondre aux questions de notre problématique, nous avons opté pour une démarche qui consiste à interroger les responsables des PME. Cette démarche est basée sur une enquête par questionnaire administré principalement par voie de courrier. Les questions portent sur les pratiques des entreprises en matière d'environnement. Les réponses apportent une meilleure connaissance sur les motivations et les freins. La démarche constitue un diagnostic du système de gestion environnemental permettant de mettre en relation les pratiques environnementales des PME avec leurs modes de gestion. Cependant, il est à noter que cette démarche présente quelques limites comme le nombre important de questionnaire dont les réponses sont incomplètes. En effet, parmi les 337 PME qui ont répondu à notre enquête, seulement 202 questionnaires que nous avons considérés comme complets et valides pour notre analyse.

A partir des réponses aux questionnaires valides, nous avons pu constituer une base de données de plus de 70 variables. Les variables étaient, de type qualitative et de type quantitative. Ensuite, et à l'aide du logiciel SPAD, la base de données a été traitée par des tris à plat et tris croisés, et principalement analysée par la méthode ACM – (Analyse des Correspondances Multiples)⁴ afin de permettre l'élaboration des typologies. Le choix d'analyse par la seule méthode (ACM), s'explique

³) Logiciel d'analyse statistique de données « SPAD V 7.0»

⁴) Nous avons choisi la filière prédéfinie : Analyses Factorielles et Classification & Analyse des correspondances Multiples de SPAD 6.1.

par la volonté d'élaborer une typologie permettant une classification des PME en fonction de leurs enjeux et motivations.

Cependant, il est à noter que malgré la taille relativement importante de notre échantillon, nous ne pouvons prétendre à l'exhaustivité de nos résultats ni à une représentativité du tissu des PME en Algérie. Aussi, du fait de l'hétérogénéité du tissu des PME algériennes, les secteurs d'activités que nous avons étudiés sont principalement des entreprises des secteurs de Bâtiments et travaux publics, de l'agriculture et de l'industrie. Le reste des entreprises appartient aux secteurs des services (Transport et communication, Hôtel, restaurant ...).

2.2) La typologie d'engagement environnemental dans les PME algériennes :

L'analyse factorielle appliquée aux résultats de l'enquête quantitative qui a porté sur les 202 PME nous a permis de dresser une typologie mettant en relation deux caractéristiques. D'une part, le type d'enjeux ou de motivations environnementales, (Réglementaire ou Economique) et d'autre part, le niveau de préoccupation des enjeux environnementaux (Très bonne ou Très faible préoccupation).

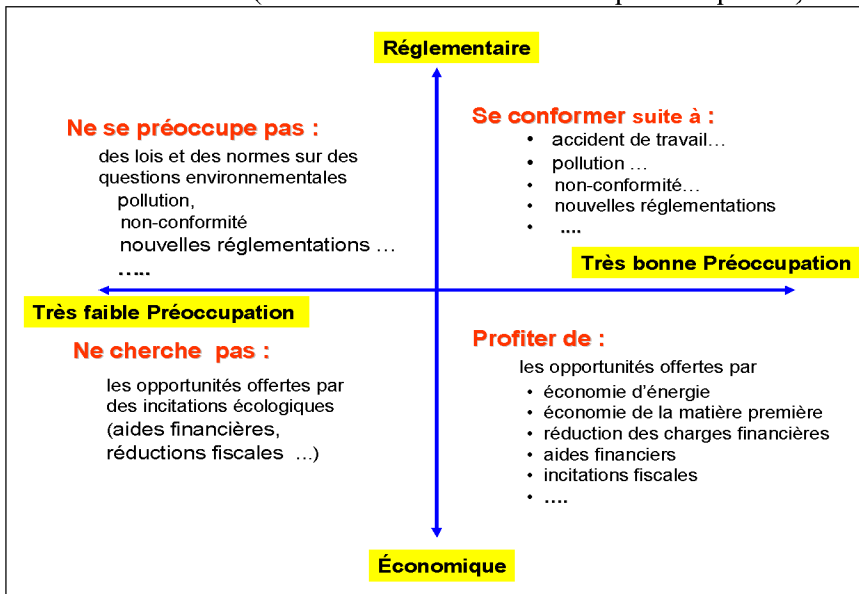


Figure01 : Typologie préoccupations et enjeux environnementaux :

A partir de cette typologie (Figure 01), nous avons pu dresser une nouvelle classification typologique qui présente un processus d'évolution à travers lequel les PME passent par trois étapes de la prise

en compte de la dimension environnementale. Ce processus d'évolution est basé sur un cheminement par des étapes qui représentent l'évolution de la prise de conscience des questions liées à l'environnement par les PME.

En effet, selon les motivations des PME en matière d'intégration environnementale, cette typologie permet de dégager trois groupes de PME (Figure 02).

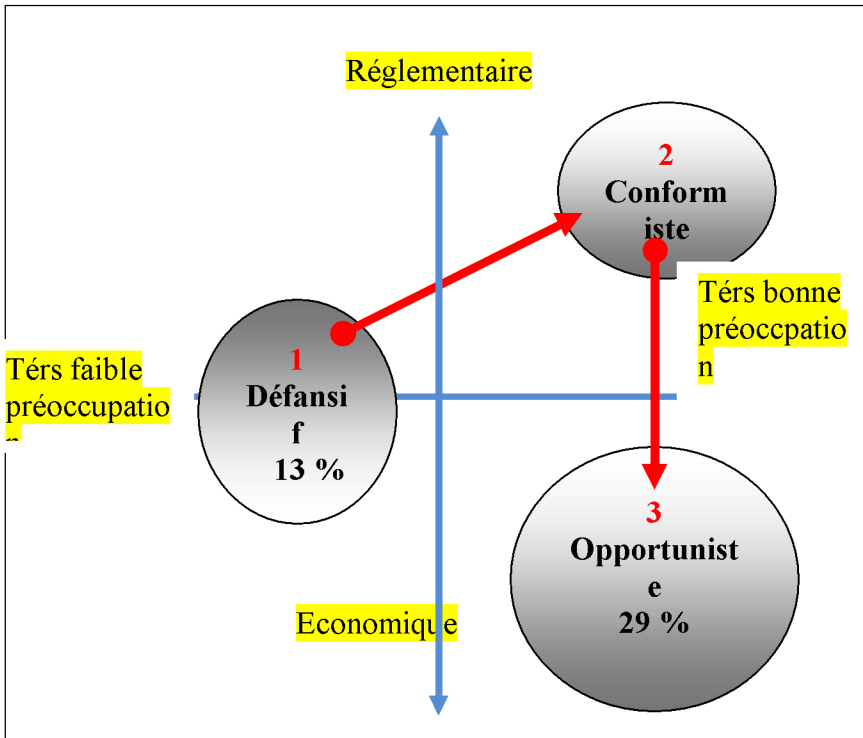


Figure 02 : Typologie de comportement des PME selon les enjeux et le degré de la préoccupation environnementale

défensif : cette catégorie est composée d'une minorité de PME qui sont marquées par une très faible préoccupation des réglementations. Les responsables de ces PME, non seulement ne respectent pas les lois et les normes environnementales en vigueur, mais aussi, ne cherchent pas à profiter des opportunités offertes par les incitations écologiques (aides financières, réductions fiscales). Ce groupe représente plus de 13 % de PME. Le manque de motivation pour les opportunités économiques offertes et la très faible préoccupation de la réglementation sont les principales caractéristiques de ce groupe.

(Conformistes) : cette catégorie regroupe les PME qui ont opté pour une activité réduite dans le domaine d'intégration de l'environnement. Les responsables de ces PME se limitent à transcrire systématiquement et de façon régulière dans leurs activités toutes les lois et règlements. L'objectif fondamental recherché par ces entreprises reste la conformité au cadre juridique régissant leur domaine d'activité. Avec 58 % des PME, ce groupe est très sensible aux problèmes environnementaux ; marqué aussi par le manque de temps et d'informations environnementales.

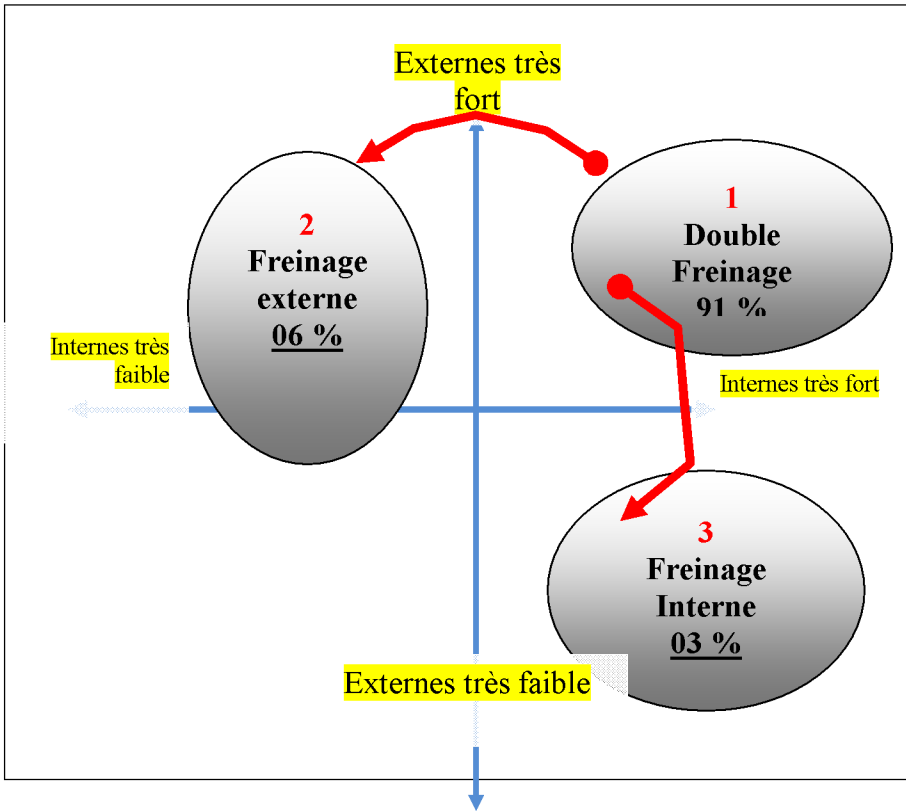
(Opportunistes) : cette catégorie d'entreprises reste fondamentalement marquée par le caractère conformiste comme la catégorie précédente, mais leurs responsables, conscients de l'importance grandissante de l'environnement pour la notoriété et l'image de marque de l'entreprise, n'hésitent pas à saisir toutes les opportunités susceptibles de leur permettre d'améliorer leur image dans ce domaine. Ces PME cherchent avant tout à améliorer leur situation financière et, si elles sont, de temps en temps, très motivées par la prise en compte de l'environnement, c'est dans un but purement économique.

2.3) La typologie des freins d'intégration environnementale

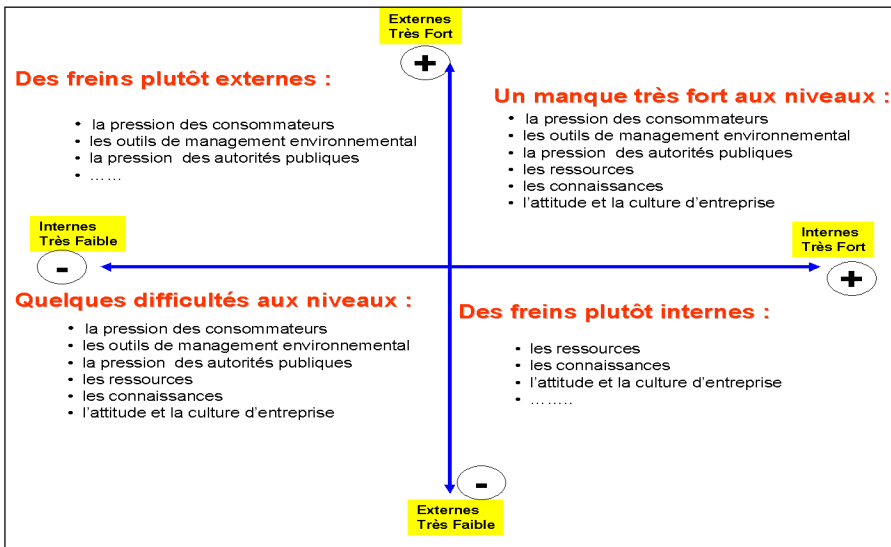
L'analyse factorielle appliquée aux variables concernant les freins de l'intégration de la démarche environnementale nous a permis de dresser une deuxième typologie mettant en relation les deux types des freins environnementaux (internes ou externes) et leurs degrés d'intensité (Très fort ou Très faible).

Figure03:Typologie par la nature des freins environnementaux

A partir de cette typologie (Figure 03), nous avons pu dresser une nouvelle classification typologique qui présente l'état des lieux en matière d'intégration environnementale dans la gestion des PME algériennes. En effet, selon la nature des freins (internes et externes) et l'intensité des freins (forte et faible), cette typologie permet de dégager trois catégories de PME



Figur 04 :Typologie de dynamique environnementale des PME



Notre propos s'appuyant sur une vision mécanique de la démarche d'intégration de l'environnement. En d'autres termes, l'entreprise est représentée comme une machine mécanique dont le mode d'avancement est conditionné, d'une part, par l'intensité des freins internes actionnés par le pilote de la machine à l'instant T0. D'autre part, par les freins de l'environnement externe. Le croisement des freins internes avec les freins externes, nous permet de distinguer trois situations

Double freinage: cette catégorie est composée d'une majorité de PME (plus de 90 %) qui sont marquées par une très forte intensité des freins internes et des freins externes. Les responsables de ces PME, sont face à une situation de blocage volontaire du processus d'intégration ;

Freinage externe : cette catégorie est très minoritaire 6% des PME. Les managers font face à des freins plutôt de type externes ;

Freinage interne: cette catégorie d'entreprises reste fondamentalement marquée par des difficultés de nature principalement internes. Elle compte seulement 3% des PME ;

Conclusions :

L'intégration de la dimension environnementale dans la gestion et la stratégie des PME en Algérie est relativement récente dans la mesure où la majorité d'entre elles ont été créées après la période 1999. Aussi, le niveau de préoccupations écologiques dans ces PME demeure très faible comparativement à celui des PME dans les pays industrialisés.

Il est intéressant de noter que l'action des PME algérienne en faveur de l'engagement environnemental est essentiellement motivée par des enjeux principalement réglementaires. Cette situation explique en partie le comportement « conformiste » des gestionnaires des PME. En effet, ces responsables se contentent à transcrire systématiquement et de façon régulière dans leurs activités toutes les lois et règlements. Aussi, la gestion environnementale des PME algériennes est marquée par une gestion « courte » et sans vision stratégique.

Il est intéressant de noter que l'action des PME algérienne en faveur de l'engagement environnemental est essentiellement réduite par une très forte intensité des freins internes et des freins externes. Cette situation se traduit par un blocage total du processus d'intégration.

L'étude sur le terrain montre que la PME algérienne a un manque de logique stratégique vis-à-vis de l'environnement. Ce dernier est considéré comme une contrainte par ces PME. A cet égard, l'objectif des responsables se limite généralement à la mise en conformité

réglementaire avec une logique purement opérationnelle. Aujourd'hui les gestionnaires des PME algériennes ne voient pas l'environnement comme un enjeu,

Il est à noter que certains responsables des PME sont insensibles aux problèmes environnementaux notamment dans les très petites entreprises (TPE). Cependant on peut toutefois relever que cette faible préoccupation des PME algériennes pour l'intégration du facteur environnemental peut être expliquée par le manque des dispositifs de soutien et des programmes d'accompagnement gouvernemental

Bibliographie

ACFCI. (2007), «Gestion de l'environnement pour les PME- PMI » Ed. AFNOR 95 p.

ALLARY A. (1998), « Les bénéfices d'une démarche environnementale pour les PME-PMI. 14000 - Lettre AFAQ sur la certification environnement n°5. Bagnex : AFAQ..

ALLAR YAnne. « Les bénéfices d'une démarche environnementale pour les PME-PMI. 14000 - Lettre AFAQ sur la certification environnement n°5. Bagnex : AFAQ. 1998

ANDRE P. (1999), « L'évaluation des impacts sur l'environnement – Processus acteurs et pratiques ». Canada : Presses internationales polytechniques. 416 p.

BERGER-DOUCE S. (2007), « Les stratégies d'engagement sociétal des entrepreneurs », Revue de l'Entrepreneuriat, vol 6, n°1. pp. 53 – 62.

BOIRAL O, (2001), « ISO 14001 ; d'une exigence commerciale aux paradoxes de l'intégration», Actes de la X^{ème} Conférence de l'AIMS, Québec

BOIRAL O. (2005), « Concilier environnement et compétitivité ou la quête de l'éco-efficience ». Revue française de gestion- vol. 31 n° 158. pp.163-186.

BOURG D, GRANDJEAN A, LIBAERT T, (2006), « Environnement et Entreprises : En finir avec les discours » Paris. Ed. Village Mondial. 250 pages.

BOUYACOUB A. (2006), Les PME en Algérie : dynamisme et limites institutionnelles. De la gouvernance des PME-PMI. Regards croisés France – Algérie. Edition L'Harmattan. pp. 113- 127.

BRODHAG Ch. (1994), « Pour concilier l'entreprise et l'environnement. Il faut une approche systémique ». Paris : Annales des Mines.. Pp. 41- 44

BUTEL-BELINI B. (1997), « L'intégration de la donnée écologique dans la gestion de l'entreprise : une analyse contingente au niveau des sites de production ». Thèse pour le doctorat en Sciences de Gestion. Université de Lille 1. 354 p.

- CONFAIS J, NAKACHE J -P.** (2000), « Méthode de classification : avec illustration SPAD et SAS ». Montreuil. Ed. CISIA – CERESTA. 185 pages.
- DELCHET K.** (2007), « Développement durable : l'intégrer pour réussir : 80 PME face au SD 21 000 » Paris. Ed. AFNOR. 382 pages.
- DUBIGEON O.** (2005), « Mettre en pratique le développement durable. Quels processus pour l'entreprise responsable ? » Pearson Education/Campus Press, Paris.
- DUPONT O.** (1995), Les PME et le marché de l'environnement: Situation et perspectives des éco-industries en France, Paris. Ed. Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées. 189 pages.
- FUSSLER .C, JAMES .P.** (1996), Driving eco-innovation, Londres: Pitman Publishing. 364 pages.
- JULIEN P.-A.,** (1994), « *Les PME : bilan et perspective* », Les Presses Inter Universitaires, Economica, Québec
- GONDRAN N.** (2001), « Système de diffusion d'information pour encourager les PME-PMI à améliorer leurs performances environnementales » Thèse de doctorat en Sciences et techniques du déchet. Saint-Etienne : Ecole Nationale Supérieure des Mines. 374 pages.
- LAZZARESCHI D.** (1998), « Interfaces management stratégique – Management environnemental en PME – PMI » Lyon. Conservatoire National des Arts et Métiers de Lyon.
- MORINEAU A, MORIN S.** (2000), « Pratique du traitement des enquêtes : Exemple d'utilisation du système SPAD ». Montreuil. Ed. CISIA – CERESTA. 225 pages.
- Observatoire des PME européennes,** (2002), « Les PME européennes et les responsabilités sociale et environnementale, Rapport n° 4.
- PAPOUTSIS Ch.** (1996), 96/280/CE: « Recommandation de la Commission du 3 avril 1996 concernant la définition des petites et moyennes entreprises ». Journal officiel n° L 107 du 30/04/1996. Bruxelles. p. 04 – 09
- PERSONNE M.** (1998) « Contribution à la méthodologie d'intégration de l'environnement dans les PME-PMI : Evaluation des performances environnementales ». Thèse de doctorat en Sciences et techniques du déchet. Saint-Etienne: Ecole Nationale Supérieure des Mines. 294 pages.
- POULARD F.** (2001) « Enquête sur les besoins en information environnementale des PME de la région de Saint-Etienne ». Saint-Etienne : Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne. Rapport de projet personnel.

REYNAUD E. (1997) « Les déterminants du comportement de protection de l'environnement des entreprises ». Thèse pour le doctorat en Sciences de Gestion : Université de droit et des sciences d'Aix Marseille III. 608 pages.

TORRES O., (1997), « Pour une approche contingente de la spécificité de la PME », *Revue internationale PME*, vol. 10, no 2, pp.9-43